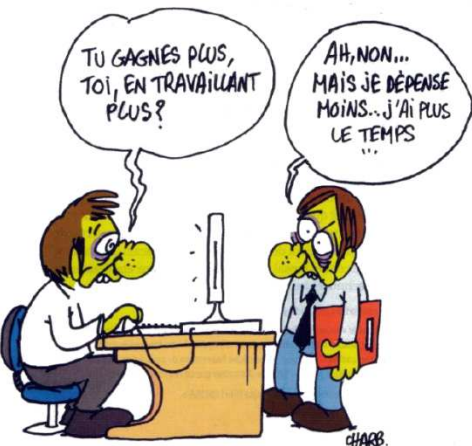


En 2021, grande nouveauté, le travail gratuit !



Les politiques d'austérité menées depuis des décennies par nos gouvernements successifs, ont des effets catastrophiques sur la rémunération des fonctionnaires. Depuis 2000, on constate une baisse de pouvoir d'achat de **1,2%** par an en moyenne (source INSEE).

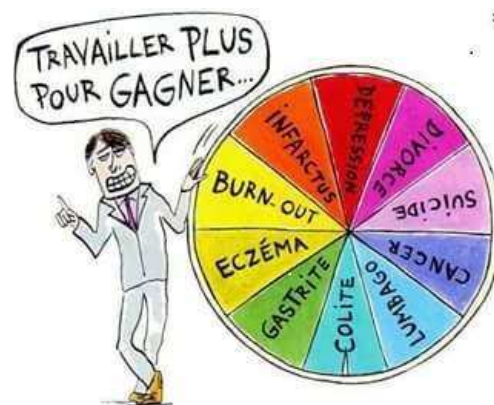
Et les attaques continuent !

La loi de transformation de la Fonction Publique, votée en 2019, met fin aux accords locaux sur le temps de travail et nous oblige à travailler 1607H/an. Ça commence par le **vol de jours de congés**, mais soyons très vigilants, ce n'est que le début de sa mise en œuvre !

A Rennes, l'application de cette loi entrainera la perte de 3,5 jours de congés par an.

Aucune compensation n'est prévue pour la perte de ces 24H30 non rémunérées, alors que cela existe dans d'autres collectivités !

C'est une façon déguisée de faire des économies sur notre dos. L'augmentation du temps de travail par agent est un levier pour faire baisser le coût horaire du travail tout en supprimant des postes de fonctionnaires. C'est le menu que nous sert une collectivité de gauche, qui prétend dénoncer cette loi. Et pourtant, au niveau national, le PS condamne ce texte.



LA CGT
ET SI J'Y ÉTAIS ?



Alors qu'il faudrait au contraire embaucher, Madame la Maire-présidente a pour projet de faire travailler plus ses fonctionnaires !

La CGT et son UGICT revendiquent :

- une réduction du temps de travail à 32H sans perte de salaire
- des créations d'emplois.

Nous appelons à la mobilisation de tous les agents.

Ce qu'une loi a fait, une autre peut la défaire.

DÉFENDEZ-VOUS